

ANNEXE 1 : JUSTIFICATION DU BÉNÉVOLAT 2024

I – DON DE TEMPS BENEVOLE

comptes 864/870)

base de calcul : coût du smic horaire brut au 1^{er} novembre 2024 comprenant uniquement les cotisations d'assurance santé complémentaire obligatoire et de congés payés est de 14,36 €/h.

Pour les heures d'intervention universitaire, la base retenue est celle du TD et du cours magistral (lequel est basé sur 1,5 équivalent TD) en salaire net de vacation, estimé pour cette année 2024 à 85 €/h de conférence. En effet, l'heure de vacation universitaire n'est plus régulée officiellement. Ce tarif est celui d'un département universitaire interrogé par nos soins. En conséquence, l'heure équivalent travaux dirigés (HETD) est à 56,66 €.

a) Fonctionnement de l'association et de son site :

-i) Réunions et préparations : 15 personnes à 40 h chacune pour les CA (8 fois 5 h) et AG (3h, 30 pers., base 1,5 smic horaire, soit 21,54 €/h) : 690h

Transports : 250 h (certains participants à distance)

Total : 940h x 21,54 € = **16 751 €**

Gestion ordinaire du site : 100h x 21,54 € = **1 782 €**

ii) temps de travail de la présidente, de la secrétaire, du trésorier (base id.) : 130 + 120 + 300 =
11 847 €

- relectures d'actes, de comptes rendus : 80h x 21,54 = **1 723 €**

iii) – Séminaire sur curriculum (13 janvier 2024) : préparation, compte-rendu : 30 h

Participation : 35 personnes, 5h ;

total : 205 X 21,54 = **4 415 €**

b) Missions de l'association auprès d'autres organisations :

i) Participation de la Présidente à diverses manifestations et réunions interassociatives (AFAE, APMEP, EvidenceB, FIPF,...) (base : 3 smic horaires : 43,08 €/h) soit :

180 h x 43,08 € = **7 754 €**

c) Préparation du congrès mondial FIPF 2025 à Besançon :

2 réunions de 14h à 4 personnes + transports ; contacts, échanges, élaboration de documents divers :
(600 h à 21,54 €) : **12 924 €**

étude des propositions de contribution : (6 x 10h à 43,08 €) = **2 585 €**

d) Concours Florilège : (50 h à 1,5 smic horaire) : **1077 €**

TOTAL I - PERSONNEL BÉNÉVOLE : 60 855 €

II - CHARGES ASSUMÉES BENEVOLEMENT :

(comptes 860/875)

Repas, transports, zoom, parkings, : 2 850 €

pour diverses manifestations : préparation du congrès FIPF, réunions interassociatives, comité de rédaction du Français Aujourd'hui, participations à des colloques...

TOTAL II - CHARGES ASSUMÉES: 2 850 €

III - PRESTATIONS BÉNÉVOLES

(comptes 861 et 862/871)

1 - Formations - Intervenants (universitaires ou spécialistes)

a) – au tarif horaire du cours magistral

D. Bucheton : 3 h (Syndicats) : 255 €

b) – au tarif horaire des TD

D. Bucheton (syndicats) : 3h x 56,66 = 170 €

V. Youx (Bucarest, FIPF) : 3h x 56,66 = 170 €

sous-total formations : 595 €

2 - Production d'écrits fournis bénévolement

Pour le calcul, nous appliquons le tarif suivant : « tarif pour les piges, selon les données syndicales : [...] au minimum à 60 € le feuillet (au 1^{er} juillet 2024, feuillets de 1.500 signes espaces compris) pour les titres diffusant moins de 5.000 exemplaires », ce pour les billets et comptes rendus publiés sur le site – à l'exclusion des comptes rendus d'activités de l'association.

Pour les contributions techniques, un premier tarif s'applique aux critiques d'ouvrages, à 2,18 € la ligne de 60 signes, soit 54,5 € le feuillet de 1500 signes ;

Un second tarif s'applique pour les articles de fond, sur le site ou pour d'autres médias ainsi que pour la revue *Le Français Aujourd'hui* éditée par l'AFEF : il nous a semblé qu'un tarif de pige spécialisée était plus adapté. Nous avons retenu cette année encore 80 € le feuillet de 1500 signes espaces compris (tarif 2020), après discussion avec des journalistes spécialisés. En cas de production d'un même article conjointement par deux auteurs, voire trois, nous comptons deux rédacteurs, soit 160 € / feuillet.

La relecture est comptée à 38,25 €

NB : la règle « syndicale » du feuillet à 1500 signes correspond à 60 signes par ligne pour 25 lignes. Or, une page pleine du *Français Aujourd'hui* comporte environ 75 signes par ligne et 45 lignes, soit 3375 signes, soit plus de deux fois le critère retenu...mais il est vrai qu'il y a souvent des dessins et des tableaux.

Les tarifs pratiqués dans la profession pour des blogs, des sites ou des imprimés sont équivalents.

a) Lettre de l'AFEF, sur le site

V. Youx, lettre en ligne le 1^{er} de chaque mois, 6 pages/numéro soit :
60 feuillets x 80 € = **4 800 €**

b) Articles, notes critiques (80 € /f pour un article, 42€/f pour compte rendu, ou notes de lecture):

Rédaction des comptes rendus : (I de Peretti) : 12f x 42 € = **504 €**

Relectures de comptes-rendus : 12 f x 37,50 = **450 €**

Articles de D. Bucheton, de St. Bonnet et de V. Youx dans le Café Pédagogique : 12 f x 80 €
= **960 €**

Autres articles (D. Bucheton, St. Bonnet, V. Youx) : 60f x 80 € : **4800 €**

sous-total 2 écrits : 11 010 €

3) Rédaction de la revue « LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI »

4 numéros annuels (224, 225, 226, 227)

3.1 : écriture des articles

n°	1 rédac (pages)	2 rédac et +(pages)	Totaux 1 80 €	Totaux 2 160 €	1+2
224	81	35	6480	5600	12 080
225	91	45	7280	7200	14 480
226	89	46	7120	7360	14 480
227	120	17	9600	2720	12 320
totaux	381	143			524

TOTAL GENERAL : 53 360 €

3.2 : relecture scientifique et éditoriale par deux personnes et par le rédacteur en chef à raison de 3p/h (524 p / 3 et x 3 personnes x taux de 3 fois le smic horaire
524 x 43,08 € = **22 574 €**

3.3 : temps de réunions :

5 réunions de 2h, 15 personnes en moyenne : 150h x 43,08 = **6 462 €**

3.4 : temps de transport pour cinq réunions : 90h x 14,36 = **1 292 €**

3.5 : Coordination : 10h pour chacun des 4 n°, pour 2 personnes à 5 fois le smic horaire :
80 h x 71,80€ = **5 744 €**

Sous-total 3 rédaction FA : 89 432 €

TOTAL III : Prestations bénévoles : 101 037 €

4) Mise à disposition de locaux

(comptes 860/875)

Appartement pour réunions : 3 x 80€ = **240€**

Collège Marx Dormoy : 2 x 120 € = **240 €**

TOTAL IV : Mise à disposition : 480 €

Estimation totale du bénévolat : 165 222 €